

De la viande dans les cantines scolaires D'après un entretien avec Jean-Christophe BÉjannin

12 rue de la Fonte-des-Godets, 92160 Antony
BEJANNIN@rocketmail.com

Jean-Christophe BÉjannin est père de 4 enfants, âgés de 13 à 21 ans. Il a lui-même une formation d'ingénieur agronome. Quand il a rejoint la liste ESB, il travaillait à Groupama. Il est donc proche du secteur agricole qu'il approche avec un *a priori* sympathique.

Il habite Antony (Hauts-de-Seine) depuis 14 ans. Il milite à la FCPE¹ depuis cette époque et y a occupé localement des responsabilités. Antony est une commune de 60 000 habitants qui dispose d'une trentaine de groupes scolaires. Le maire était à l'époque Patrick Devedjian, élu en 1983, devenu depuis ministre. De plus en plus, la relation se fait directement avec le maire car le circuit normal (essentiellement *via* les conseils d'école où sont représentés parents, enseignants et mairie) ne permettait pas d'aboutir à des résultats rapides sur les sujets impliquant la municipalité.

Jean-Christophe BÉjannin a entendu parler de l'ESB à partir de 1996 quand les Anglais ont évoqué la transmission à l'homme. C'est à cette époque également qu'il a commencé à acheter de la viande en grandes surfaces, ce qu'il avait refusé de faire jusque-là. Il a aussitôt arrêté de le faire pour reprendre ses achats en boucherie. En 1999, il lit un article dans *Le Monde* qui parle de la liste ESB ; il est internaute et connecté à son domicile depuis 1995. Il a donc de nombreuses raisons de s'y intéresser, y compris le fait d'être « parent d'élèves ». Mais, dans le milieu scolaire, il se sent alors « dans le désert », très seul à soulever le problème de l'ESB. Ayant souvent essayé d'en parler autour de lui et ayant « à chaque fois pris une veste », il se sent extrêmement isolé sur ce sujet.

La prise de conscience qu'il y a là quelque chose de grave est difficile à faire admettre et on se préoccupe plus des OGM, sujet qui inquiète au contraire assez peu Jean-Christophe BÉjannin de par sa formation d'agronome.

Sur la liste ESB, il se situe donc d'abord en tant que citoyen et parent d'élèves, non comme professionnel. Dans sa propre famille, la situation est aussi très diverse : deux de ses enfants se préoccupent de ce qu'ils mangent à la cantine et refusent un moment tout ce qui est d'origine bovine alors que pour les deux autres c'est « non papa, j'ai faim, je mange ».

Pendant la crise de 1996, il n'y a pas de répercussions chez les parents d'élèves. Les gens peuvent acheter moins de viande mais ne prennent pas au sérieux le discours de Jean-Christophe BÉjannin qui passe alors pour un « hurluberlu ». Personne ne veut entendre parler du prion à l'école. Sur la Liste ESB, il trouve des parents qui partagent ses préoccupations et il se sent alors moins « hurluberlu ».

Et puis arrive l'affaire Carrefour² qui déclenche la crise de l'automne 2000. Il est alors au conseil d'administration du collège. Il demande que ce sujet soit mis à l'ordre du jour. La médiatisation de l'« affaire Carrefour » a rendu cette fois les parents inquiets. Certains enseignants, parfois dans les matières scientifiques, n'ont pas la même attitude et le conseil est donc divisé. Le lendemain, passe sur M6 l'émission avec Arnaud Eboli et l'attitude des parents change complètement.

Du fait du statut des différents établissements scolaires, il apparaît assez vite que c'est dans ceux qui dépendent de la commune qu'il est le plus facile de faire bouger les choses. D'autant qu'au niveau national la FCPE est très réticente à s'engager sur ce dossier, voire moins que la PEEP³, la fédération concurrente. C'est d'ailleurs avec une mère de famille de la PEEP, présente sur la liste ESB que la relation a été la meilleure et que Jean-Christophe BÉjannin trouve les premiers échos à ses inquiétudes de parent d'élèves.

¹ Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques.

² Voir *Chronologie* en fin d'ouvrage.

³ Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public.

La liste ESB est à ce moment-là un support utile dans l'action, du fait des contacts avec les autres parents qui en font partie et des informations qu'il est possible d'y trouver. C'est par ce biais que Jean-Christophe Bédjannin apprend le travail qui se fait sur le cahier des charges des cantines scolaires de la ville de Lyon. Il crée, en parallèle à la liste ESB, son propre réseau relié grâce à Internet. Internet a été un moyen important de relation entre parents, bien au-delà de la liste elle-même.

Mais, de fait, la question de l'ESB n'est pas un sujet sur lequel des liens peuvent se créer facilement entre les gens. Les points de vue sont très divers et ne se rejoignent pas facilement. Pour certains, c'est un point de départ pour élargir le débat sur la question des OGM avec une prise en considération de généralités qui ne permet pas d'engager une action concrète. D'autres sont engagés sur la liste ESB à partir de préoccupations professionnelles qui, elles aussi, sont très hétérogènes. Il est donc très difficile de trouver des thèmes fédérateurs qui permettent de cristalliser un engagement collectif.

Pour Jean-Christophe Bédjannin, le risque c'est que l'assiette des enfants devienne une véritable poubelle et il est donc important de mettre en place une traçabilité efficace de leur alimentation. C'est là un thème consensuel qui permet de réunir les parents et de « mobiliser du monde ».

À Antony, il y a très rapidement une décision d'interdiction du bœuf dans les cantines. Mais cela se fait de façon très rapide et ce n'est pas une réponse à une demande organisée émanant des parents. Le maire sent tout de suite qu'un problème peut surgir et donc, immédiatement, « interdit le bœuf » sans préciser la nature de cette interdiction mais en envoyant une lettre à tous les parents pour faire connaître cette décision.

Jean-Christophe Bédjannin organise alors une action avec un autre père de famille FCPE d'Antony connu sur la Liste ESB. La proximité des élections municipales est favorable et la cuisine d'Antony arrive en fin de concession.

Très rapidement, la FCPE locale se met en mouvement et contacte les autres associations de parents d'élèves de la commune. L'ensemble des trois associations représentées sur Antony rencontre ensuite l'adjointe au maire chargée des cantines et la société concessionnaire Avenance. Dans ce cadre, est évoqué l'ensemble des problèmes que posent alors les produits d'origine bovine et, en particulier, les viandes séparées mécaniquement, les fonds de sauce industriels et la gélatine. À l'époque, tout est délégué au concessionnaire et la commune n'a pas de contrôle qualitatif effectif sur la nourriture des cantines autrement qu'au travers des rares remontées des élèves sur les « cahiers de cantine » à leur disposition dans les établissements (mais jamais utilisés...).

L'ensemble des associations réussit à s'entendre sur une affiche commune sur le thème d'une nécessaire traçabilité des aliments des cantines scolaires dépendant de la municipalité. Les associations organisent ensuite ensemble une enquête auprès des parents dans toutes les écoles d'Antony. Les gens ont bien répondu et ont développé leurs attentes vis-à-vis de la cantine. L'interdiction du bœuf est appliquée de façon assez radicale, y compris lorsqu'il est offert sous sa forme de ravioli et de boulettes de viande.

Les trois associations interviennent également avant la mise en place du nouveau cahier des charges et obtiennent l'assurance que les fonds de sauce et la gélatine n'entreront plus dans l'alimentation des enfants. Les parents poursuivent ensuite leur action au sein de la commission « restauration » chargée de suivre les menus des cantines au sein de la « caisse des écoles » de la commune. Mais l'objectif essentiel est de participer à l'élaboration du nouveau cahier des charges de la concession. C'est ce qui se passe grâce à une bonne relation qui a pu se nouer avec les élus responsables. Cette intervention permet la prise en considération de normes techniques proposées par les associations de parents.

Il y a ensuite une consultation des conseils d'école sur la réintroduction du bœuf qui est en cours au moment de l'entretien. Certes, Jean-Christophe Bédjannin admet qu'au printemps 2002 les risques ont beaucoup diminué mais il n'est alors pas prêt à accepter sans conditions la réintroduction du bœuf. Et ceci notamment parce qu'Avenance est alors incapable, à Antony, de garantir les caractéristiques de la viande bovine qu'elle achète (race à viande, animaux de moins de trois ans, label rouge...) à l'inverse de ce que la société concurrente Sodexho annonce pouvoir garantir dans d'autres communes.

Pour Jean-Christophe Bédjannin, il est nécessaire de viser la meilleure qualité possible pour l'alimentation dans les cantines. L'ESB a pu servir d'accélérateur à une prise de conscience par les parents mais aussi par les responsables de la restauration scolaire (entreprises et élus) de la nécessaire

amélioration de la qualité « technique » (provenance des aliments, traçabilité, éducation au goût...) des repas servis dans les collectivités à des populations fragiles et « captives ». Jean-Christophe Bédjannin s'interroge encore sur la présence du prion dans le sang et les muscles. Dans la mesure où une véritable traçabilité n'a pas encore été acquise, il n'est pas question d'accepter dans ces conditions le retour du bœuf. À l'époque de cet entretien, Antony fait donc partie des 3% des communes à persévérer dans l'interdiction du bœuf.

Mais des conditions précises sont intégrées dans le nouveau cahier des charges de concession de la cuisine qui fournira les cantines. Ce qui n'est pas du tout prévu au départ, c'est que les associations de parents puissent être associées à la rédaction des cahiers des charges et obtiennent, en particulier, des clauses techniques beaucoup plus strictes que le simple respect des recommandations sanitaires en cours, pour une augmentation du « coût matière » estimée à 20 à 30 centimes d'euro (soit environ 5% du coût total par repas). D'autres communes ont connu des expériences identiques dans la banlieue parisienne.

Mais ce type d'action sur la qualité de l'alimentation est finalement assez difficile à mettre en œuvre collectivement. Dans les entreprises comme dans les écoles, c'est une préoccupation qui se manifeste assez rarement.

Individuellement, les consommateurs ont géré le problème de l'ESB en choisissant de poursuivre ou d'arrêter momentanément les achats de viande bovine. Il a été beaucoup plus difficile de concrétiser des actions collectives sur ce thème ■

Propos recueillis par Yves Le Pape, en février 2004.

4 dimanche

Actualités

5 novembre 2000

Menace sur le bœuf des cantines scolaires

Près de Nantes, un maire tranche dans le vif. Ailleurs dans l'Ouest, les élus sont partagés.

Après la commercialisation de viande de bœuf « suspecte », après les décisions russe et hongroise d'embargo sur la viande de bœuf française, après la suppression volontaire des côtes de bœuf grillées dans certaines chaînes de restaurants... le nouvel épisode de la crise de la vache folle en France se jouera, sans doute, en cette semaine de rentrée, dans les cantines scolaires. Neuf arrondissements parisiens ont déjà exclu le bœuf du menu. Et les élus de l'Ouest vont peut-être suivre cette tendance.

Ainsi Pierre Brasselet, le maire de Sainte-Luce-sur-Loire, près de Nantes, vient d'annoncer que, dès lundi, les cantines des six écoles publiques de sa commune ne serviront plus de bœuf. Une mesure « destinée à sauvegarder la santé des enfants », mais qui n'a pas, pour autant, valeur d'exemple : « Il s'agit d'un choix relevant de ma responsabilité personnelle, et j'ai dit au préfet qu'il n'aurait pas à entériner cet arrêté. Dans cette affaire, les maires sont en première ligne. Les familles font leurs propres choix, chacun décide. Mais, en tant que responsable de la nourriture servie dans les groupes scolaires, je suis susceptible de devoir en répondre devant la justice. Et je le regrette pour les producteurs, mais il nous faut des garanties absolues, un

contrôle systématique dans les abattoirs. La santé passe avant l'économie. »

La décision de Pierre Brasselet a déjà quelques échos dans l'Ouest: Antoine Mouly, conseiller général de Cholet, souhaite « que l'on cesse de servir des steaks hachés dans les cantines scolaires de la ville. » Dans une région, les Mauges Choletaises, où l'élevage bovin représente

2121 exploitations, 69000 vaches allaitantes, 55000 tonnes de viande transformées chaque année et un millier d'emplois, l'élu du Parti socialiste mesure les conséquences de sa prise de position: « Ce que je dis est politiquement suicidaire ici. Mais c'est un principe de précaution. Que l'on fasse consommer à des enfants un produit sur lequel on a des doutes, cela me pose pro-

blème! Dès lors qu'un risque existe, il faut redoubler de vigilance. »

Les éleveurs, quant à eux, défendent la qualité de leur viande: hier, à Autun (Saône-et-Loire), l'un des grands concours de veaux reproducteurs du Charolais a été marqué par les protestations des éleveurs: « Si on voulait tuer notre profession on ne s'y prendrait pas mieux! », a lancé

un jeune agriculteur rouge de colère.

Dans la région, certains élus tempèrent: « Il ne faut pas accentuer la psychose ambiante, dit Jacques Lambert, le maire de Pornichet (Loire-Atlantique). Ce qui compte avant tout, c'est de pouvoir vérifier la traçabilité des produits servis dans nos cantines. » Jean-Marc Ayrault, le député-maire de Nantes, partage les inquiétudes du maire de Sainte-Luce-sur-Loire. Mais, pour lui, une telle décision ouvre la porte à tous les excès: « Il n'est pas du ressort des autorités locales d'improviser. Un maire, tout seul, n'a pas à prendre cette décision. Si on improvise, pourquoi ne pas tout interdire? »

Ailleurs, les élus interrogés sont souvent perplexes: faut-il interdire certains morceaux de bœuf avant même que l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) n'ait rendu son avis? Ce lundi, les petits écoliers de Sainte-Luce-sur-Loire mangeront des spaghettis au fromage. Mais ceux de Châteaulin, dans le Finistère, dégusteront le bœuf bourguignon prévu de longue date.

Avec Daniel MORVAN à Nantes, Eric DE GRANDMAISON à Cholet et les rédactions locales d'Ouest-France.